

**APPEL A PROJETS 2018**

**Les objectifs du Contrat de Ville, contractualisés en 2015, restent inchangés pour l’année 2018.**

A noter :

* Les conseils citoyens des quartiers prioritaires ont été associés pour la 1ère fois à l’appel à projets du contrat de ville. Ils ont pu émettre des préconisations sur chaque objectif au vu de leur expertise d’usage et de leur connaissance du territoire.
* La déléguée aux droits des femmes a également précisé certains objectifs permettant de prendre en compte l’égalité femmes-hommes.

Les coordonnées des personnes ressources pouvant vous assister dans l’écriture de votre projet, sont indiquées en 2ème page du dossier de demande de subvention.

**PILIER COHESION SOCIALE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs opérationnels | Prise en compte de l’égalité Femme/Homme | Préconisations des Conseils citoyens- Clou Bouchet-Tour Chabot Gavacherie- Pontreau-Colline St André |

|  |
| --- |
| 1. Développer la parentalité et la réussite éducative
 |
| Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des familles | Faire émerger la coparentalité et le rôle du père dans l’éducation | Favoriser le lien entre les équipes éducatives et les parents.Faciliter les démarches administratives. *Ex : présence d’interprète, aides pour remplir les documents distribués par l’école.*Développer des outils pour les parents ne sachant pas lire, ne sachant pas lire le français ou ne parlant pas Français (ex : codes couleurs – outils visuels).Faciliter le dialogue entre parents et enseignants : ouvrir les écoles et le collège en développant des lieux, temps de rencontres, temps évènementiels parents/professionnels informels (dans et hors l’établissement).Maintenir des activités culturelles qui permettent de faire rayonner les établissements pour des raisons positives et faire franchir la porte de l’école aux familles et aux proches. |
| Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative |  |
| Rendre les établissements scolaires plus attractifs |  |
| 1. Favoriser l’accès aux droits, à la prévention et à la santé
 |
| Renforcer le bien-être et la santé des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires | Proposer des actions de proximité | Sensibiliser au petit déjeuner, à l’hygiène et aux rythmes de vie (trop d’enfants se couchent tard et arrivent sans petit déjeuner). Développer, en direction des enfants et en impliquant les parents, des actions qui favorisent l’équilibre alimentaire, les rythmes de vie et la santé buccodentaireFavoriser l’aide aux démarches administratives en ligne avec un accompagnement humain pour rendre les personnes autonomes. |
| Renforcer l’information et l’accès effectif aux droits en santé | Porter une attention particulière, par des actions de proximité et des horaires adaptés, à la santé des femmes (contraception, IVG, santé au travail…)  |
| Renforcer l’accès à la prévention et aux soins |  |
| 1. Favoriser l’accès aux droits
 |
| Informer sur les droits |  | Favoriser l’aide aux démarches administratives en ligne avec un accompagnement humain pour rendre les personnes autonomes |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs opérationnels | Prise en compte de l’égalité Femme/Homme | Préconisations des Conseils citoyens- Clou Bouchet-Tour Chabot Gavacherie- Pontreau-Colline St André |
|  |  |  |
| 1. Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives
 |
| Favoriser l’accès au sport, à la culture et aux loisirs |  | Développer des actions, des initiatives visant à aller « chercher » le public enfants/jeunes du quartier prioritaire.Mettre en place des temps de découverte, pour des activités (sportives et culturelles), gratuits et sans engagement. Développer des échanges de services (garde d’enfants, atelier lecture pour les adultes primo-arrivants et autres). Développer des actions permettant à des habitants de mettre en avant/de faire découvrir leurs cultures.  |
| Développer le lien social et intergénérationnel  |  | En transversal à cet objectif, développer une action accessible, fédératrice, visible (*ex. flash mob*), conviviale et intergénérationnelle. |
| Accompagner l’émergence et le développement des projets des habitants  |  |  |
| 1. Prévenir et agir contre la délinquance
 |
| Favoriser le civisme | - Prévenir les comportements sexistes- Lutter contre les comportements intrafamiliaux | Donner à voir et rendre visible les actions positives impliquant des jeunes. |
|  Transversal |
| Favoriser la citoyenneté |  | En transversal, sur les actions développées dans le cadre de l’appel à projets, les porteurs sont invités à rappeler et mettre en œuvre les règles de civisme et de vie en société. |

**PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs opérationnels | Prise en compte de l’égalité Femme/Homme | Préconisations des Conseils citoyens- Clou Bouchet-Tour Chabot Gavacherie- Pontreau-Colline St André |
|  |
| 1. Développer l’insertion professionnelle des demandeurs d’emploi en difficulté
 |
| Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d’insertion professionnelle, notamment des jeunesLien avec le référentiel PLIE commun à la CAN et au CD79 | Promouvoir la mixité des métiers |  |
| Améliorer le niveau de qualification des habitants des quartiers prioritaires |  |
| 1. Lever les freins à l’emploi
 |
| Favoriser la mobilité |  |  |
| Agir pour la maîtrise de la langue |  | Favoriser la connaissance des différents outils et espaces pour l’apprentissage de la langue et notamment à travers le relais des conseils citoyens |
| 1. Promouvoir l’attractivité et la vitalité économique
 |
| Soutenir les initiatives locales Sensibiliser les habitants des quartiers à l’entreprise et stimuler leur motivation | Susciter auprès des futures porteuses de projet, l’ambition de créer ou de reprendre une activité | Pour les deux territoires :Accompagner, dans la durée (mois après mois sur 2 ou 3 ans), les porteurs de projets, y compris en cas de cessation d’activité |